

Désignation de l'entreprise : **3/CS BAT** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **9 RESIDENCE LES FIGURIERS** **97300 CAYENNE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **8 1 7 9 4 2 1 1 3 0 0 0 1 7** Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	N-1
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 333	11 224
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 731	8 543
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	4 200	4 200
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	33 909	32 365
	TOTAL (II)	BJ	BK	22 064	57 876
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	295 317	254 506
	Autres créances (3)	BZ	CA	138 445	106 679
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	112 574	188 318
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	546 335	549 504
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	604 212	607 879
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	33 909	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3 CS BAT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.000.....)	DA	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	122 243	275 796
	Report à nouveau	DH		44 874
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	132 544	(198 427)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	258 087	125 543
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 387	937
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 596	56 666
	Dettes fiscales et sociales	DY	265 141	424 734
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	346 124	482 336
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	604 212	607 879
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	346 124	482 336
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 CS BAT
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 9, Résidence Les Figuiers – Cité Rebard
97300 CAYENNE
Siren 817 942 113 - RCS CAYENNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS D'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 JUIN 2025

Le 27 Juin 2025, Cayenne,
Monsieur CHASSOL Augustin,
Demeurant au 9, Résidence Les Figuiers – Cité Rebard à CAYENNE (97300)
Associé unique et Gérant de la Société 3 CS BAT,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Monsieur CHASSOL Augustin, associé unique et Gérant de la société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024
- L'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 132.544,08 euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 29.123,72 €.

A.C.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 132.544,08 euros de la manière suivante :

- Au poste « Réserves diverses » pour un montant de 132.544,08 euros.

Les différents comptes composant les capitaux propres de la société ressortiront à :

- Capital social : 3.000,00 €
- Réserve légale : 300,00 €
- Réserves diverses : 254.787,42 €

TOTAL : 258.087,42 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Ces décisions ont été adoptés par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Cayenne, Le 27 Juin 2025.

CHASSOL Augustin,
Associé Unique et gérant.



A stylized blue ink signature, likely belonging to Augustin Chassol.